

Agenda 21 de la commune de Bernex

**BILAN ECONOMIQUE ET SOCIAL DE
BERNEX**

ANDRAS NOVEMBER

avec la collaboration de

FRANÇOISE LANCI-MONTANT

Avril 2003

Agenda 21 de la commune de Bernex

BILAN ECONOMIQUE ET SOCIAL DE BERNEX

ANDRAS NOVEMBER
avec la collaboration de
FRANÇOISE LANCI-MONTANT

Sommaire

Introduction	1
Première partie : données concernant la commune de Bernex	2
1. Données socio-démographiques	2
2. Cadre politique et institutionnel	4
3. Données concernant les activités économiques	5
4. Bilan social	7
5. Transformation du territoire et développement de la commune	8
Deuxième partie : les habitants et leur commune : perception et attentes sociales	10
1. Enquête pilote réalisée dans le cadre de l'élaboration de l'Agenda 21 de Bernex	10
2. Synthèse des résultats	10
3. Problèmes soulevés et solutions suggérées	12
4. Propositions des partis politiques	15
Troisième partie : enjeux actuels de la commune de Bernex	16
Conclusion du bilan économique et social	21
Annexe 1 : Boîte à idées	22



Raphaëlle Juge
CH-1224 Chêne-Bougeries
Jean-Bernard Lachavanne, prof. Uni-GE, consultant

Commune de Bernex

Avril 2003

Introduction

Dans le cadre de l'élaboration de l'Agenda 21 pour Bernex, il a été prévu d'établir un **bilan économique et social** qui forme un tout avec le **bilan environnemental** de la commune. Ces bilans ont pour but de fournir aux personnes et groupes concernés des éléments d'appréciation pour proposer des actions et des mesures d'un Agenda 21 local qui s'inscrivent dans la perspective du développement durable.

Si dans un premier temps, la notion de développement durable était principalement liée aux problèmes environnementaux, on sait aujourd'hui qu'elle comprend aussi la *solidarité verticale* (entre les générations) et *horizontale* (avec les plus démunis). Autrement dit, les dimensions sociale et économique font partie intégrante du développement durable, au même titre que la dimension environnementale. Ce qui justifie l'établissement d'un bilan économique et social dans le cadre du processus d'élaboration de l'Agenda 21.

Ce rapport présente une synthèse de l'état des connaissances de la situation économique et sociale de Bernex à partir des statistiques, des documents, des données disponibles et d'une enquête exploratoire réalisée pour compléter ou actualiser les données existantes. Toutefois, ce bilan est loin d'être exhaustif car de nombreuses données manquent pour décrire la situation à l'échelle communale.

Pour rédiger ce bilan, nous avons utilisé essentiellement les sources d'information suivantes :

- Site Internet : www.bernex.ch
- Plan directeur communal de Bernex, janvier 2001
- Annuaire statistique du canton de Genève 2001, Office cantonal de la statistique
- Enquête pilote auprès des habitants de Bernex (2001-2002)

Le présent bilan comprend trois parties :

- La première partie est consacrée aux données quantitatives concernant la démographie, l'économie et les activités sociales de la commune de Bernex.
- La deuxième partie rend compte des résultats de l'enquête exploratoire réalisée auprès des habitants dans le cadre de l'élaboration de l'Agenda 21 à Bernex et les propositions recueillies auprès des personnes interrogées.
- Dans la troisième partie, figure la liste des enjeux actuels de la commune présentés par le Conseil administratif.

Première partie

Données concernant la commune de Bernex

Présentation de la commune

La commune de Bernex a compté 9062 habitants fin 2002. Sa superficie de 1296 hectares en fait la troisième commune du canton, après Satigny (1892 hectares) et la Ville de Genève (1573 hectares.)

Durant un certain temps, une seule commune réunissait Bernex, Onex et Confignon. Elle fut rattachée à Genève par le traité de Turin en 1816. C'est en 1851 que la commune de Bernex fut créée.

La commune compte 1 village, Bernex, et 6 hameaux, à savoir Lully, Sézenove, Loëx, Chèvres, Cressy et Challoux.

Le territoire de Bernex est entouré de huit communes : au sud-est la commune de Perly-Certoux, à l'est celle de Confignon, au nord-est Vernier, au nord Satigny, au nord-ouest Aire-la-Ville, à l'ouest Cartigny, au sud-ouest Laconnex, et au sud Soral. Ses deux principaux cours d'eau sont le Rhône qui fait la frontière avec Vernier et Satigny, et l'Aire qui fait la frontière avec Perly-Certoux¹.

1. Données socio-démographiques

a) Evolution démographique

Le tableau n° 1 indique que le développement démographique de Bernex a pris un essor décisif entre 1960 et 1980. Pendant cette période, le nombre d'habitants a passé de 1'679 à 8'646 (soit une augmentation de 416 %). En revanche, entre 1990 et 2000, l'accroissement démographique s'est considérablement ralenti ; il a pris une "vitesse de croisière" avec une augmentation annuelle moyenne de 0.5 %.

Actuellement, la population de la commune est à nouveau en augmentation. Selon les dernières données statistiques, entre 2001 et 2002 la variation de la population s'est élevée à 304 personnes, soit une augmentation de 3,5 % par rapport à l'année précédente.

Tableau n° 1	
Année	Nombre d'habitants
- 1960	1'679
- 1970	3'870
- 1980	8'055
- 1990	8'646
- 2000	8'709
- 2001	8'758
- 2002	9'062

Source : Site officiel de l'Etat, OCSTAT, 2002

¹ Source : www.bernex.ch

b) Structure actuelle de la population résidante de Bernex

Le tableau n° 2 compare la situation démographique de Bernex par rapport à celle du canton et d'autres communes choisies. Il montre que le nombre d'habitants de la commune ne représente que 2.1 % de la population genevoise (contre 3.9 % pour Onex et 0.8 % pour Confignon), tout en étant la troisième commune en considérant sa superficie. La *densité* relativement faible de la population (7 habitants par hectare) s'explique par l'importance de la surface réservée aux activités agricoles.

Tableau n° 2			
Population résidante (2002)	Nombre d'habitants	Nombre d'habitants par hectare	Population en % du canton
- Canton de Genève	427'705	16.8	100.0
- Ville de Genève	182'560	112.0	43.0
- Bernex	9'062	7.0	2.1
- Onex	16'752	58.6	3.9
- Confignon	3'415	10.9	0,8

Source : Annuaire statistique 2001 et OCSTAT.

c) Répartition de la population selon l'âge et l'origine

Les données du tableau n° 3 montrent que par rapport à la répartition de la population du canton, le poids relatif des *jeunes* de 0 à 19 ans est plus important dans la population de Bernex que dans celle du canton.

Tableau n° 3		
Répartition de la population par catégorie d'âge	Bernex (en %)	Canton de Genève (en %)
- 0-19 ans	25.1	21.9
- 20-64 ans	63.7	63.7
- 65 ans ou +	11.2	14.4

Source : Annuaire statistique 2001.

Quant à la structure de la population par origine, elle est majoritairement suisse (82 %), dont 44 % de Genevois et 38 % de Confédérés. Les habitants d'origine étrangère ne représentent que 18 % de la population, contre 37.6 dans le canton de Genève (tableau n° 4).

Tableau n° 4		
Répartition de la population par origine	Bernex (%)	Canton (%)
- Genevois	44.5	32.3
- Confédérés	37.6	30.1
- Etrangers	17.9	37.6

Source : Annuaire statistique 2001 et OCSTAT.

Le nombre de ménages privés s'élève à 3'066 et leur taille moyenne est de 2.6 personnes par ménage, chiffre légèrement plus élevé que la moyenne genevoise (2.4).

2. Cadre politique et institutionnel

a) Structure politique

Depuis bientôt quarante ans, les partis de l'Entente (Démocrate-chrétien, Libéral et Radical) détiennent la majorité (65 %) au Conseil municipal dans la commune de Bernex. Quant aux Socialistes (et les Verts), ils représentent environ 35 %. Si, comparé aux élections de 1995, le rapport de forces entre la gauche et la droite n'a guère changé en 1999 et en 2003, on peut cependant constater une lente avancée du Parti socialiste qui se présente sur une liste commune avec les Verts².

Tableau n° 5		
a) Composition du Conseil municipal de Bernex		
Partis	1995-1999	1999-2003
- Socialistes (et Vert)	8	7+1
- Libéraux	6	6
- Démocrates-chrétiens	6	5
- Radicaux	3	4
b) Composition du Conseil administratif de Bernex		
- Libéral	1	1
- Démocrate-chrétien	1	1
- Radical	1	1

On peut encore noter encore que les *femmes* représentent 36 % du Conseil municipal de Bernex et 50 % des fonctions dirigeantes dans l'administration.

b) Finances publiques

La situation financière actuelle de la commune de Bernex est actuellement saine. En 2001, elle a bouclé ses comptes avec un excédent de CHF 1.3 million. Les revenus de la commune ont dépassé 20 millions, alors que les charges s'élevaient à environ 18.7 millions³. En même temps, les investissements nets de l'exercice atteignent 3.2 millions.

Il est à noter que les personnes physiques assurent plus de 91% des recettes totales du budget de Bernex et que plus de 40 % des impôts sont payés par 8 % des Bernésiens⁴.

L'endettement communal est en recul : de 23,6 millions de francs en 1996, il a passé à 14,8 millions en 2002. Ainsi la dette par habitant passe de CHF 2'763.- à CHF 1'661.- pendant la même période.

Le rapport du Conseil administratif note que " l'excellent résultat de l'exercice 2001 prouve à posteriori la pertinence de la baisse de 1 centime additionnel (de 50 à 49) qui a été

² Les élections du 30 mars 2003 ont donné les résultats suivants: Socialistes Verts: 9 sièges, Libéraux 6 sièges, PDC 5 sièges et Radicaux 3 sièges.

³ Rapport de gestion, Exercice 2001, le 16 avril 2001. Cf. www.bernex.ch

⁴ Informations communales Bernex, Décembre 2002, n° 59

opérée ". Ces résultats incitent le Conseil administratif à envisager une nouvelle baisse d'un centime additionnel au budget 2003 (pour arriver à 48 centimes). Enfin, dans son message de fin d'année 2002, le Maire remarque que, parallèlement, le trend des investissements optimum sera maintenu et assuré par l'autofinancement.

3. Données concernant les activités économiques

a) Population résidante active

La population active de Bernex s'élève à 4'532 personnes (dont 57% hommes et 43% femmes), ce qui correspond à un taux d'activité de 52.1 %. Ce taux est proche de la moyenne cantonale. Selon les données statistiques, en 2001, le nombre d'emplois dans la commune s'élève à 1'956, dont 282 frontaliers.

Comme il est relevé dans le Plan directeur communal, " la commune a un caractère et une vocation nettement résidentielle avec environ un emploi pour deux actifs résidents. En 20 ans, cette proportion n'a pas changé dans la commune. (...) En revanche, la part des actifs qui habitent dans la commune et y travaillent a nettement diminué au profit des travailleurs pendulaires " (Plan directeur, p. 36).

Secteur	Nombre d'emplois	%
- Secteur primaire	206	10.5
- Secteur secondaire	293	15.0
- Secteur tertiaire	1'457	74.5
Total	1'956	100.0

b) Emploi et chômage

La répartition des emplois par activité économique figure dans les tableaux 7 et 8. Ils montrent qu'environ 75 % des emplois sont classés dans le secteur tertiaire (en particulier dans les domaines de la santé et du social) ⁵.

Secteur	Nombre d'établissements	%
- Secteur primaire	34	12.5
- Secteur secondaire	54	19.9
- Secteur tertiaire	183	67.6
Total	271	100.0

Source : Recensement fédéraux 1996/1998

⁵ Source : Recensement fédéraux 1996/1998

Population active (1998)	Nombre d'emplois	%
- Santé et social	817	46.7
- Construction	204	11.7
- Commerce	156	8.9
- Administration publique	128	7.3
- Industries manufacturières	89	5.1
- Immobilier, services aux entreprises	82	4.7
- Autres services	81	4.6
- Enseignement	68	3.9
- Hôtellerie, restauration	58	3.3
- Transport	44	2.5
- Activités financières	23	1.3
Total	1750	100.0

Source : Annuaire statistique 2001

En 2002, la commune comptait 104 chômeurs. Le tableau 9 montre l'évolution récente du nombre des chômeurs et du taux de chômage. Le nombre de demandeurs d'emploi suit la courbe de la conjoncture, dont les variations cycliques deviennent de plus en plus rapides.

Année	Nombre de chômeurs Bernex	Taux de chômage (%)	Taux de chômage canton (%)
1998	172	3.8	6.1
1999	130	2.9	5.1
2000	104	2.3	4.4
2001	109	2.4	4.2

Source : Annuaire statistique 2001.

c) Activités économiques

L'analyse des données statistiques montre qu'il existe un certain *déséquilibre* entre les différents secteurs économiques (le secteur tertiaire est prépondérant dans la commune aussi bien en ce qui concerne le nombre d'établissements que le nombre d'emplois). Ce déséquilibre devient encore plus manifeste quand on met en rapport l'occupation du sol par l'agriculture (environ 60 % de la surface de la commune) et le nombre d'exploitations agricoles (soit 12.5 % du nombre d'établissements bernésiens). Malgré les difficultés qu'entraînent les changements structurels du secteur agricole, la situation des agriculteurs et des viticulteurs reste pour le moment plutôt stable à Bernex.

Il convient de signaler l'existence depuis 1999 d'un projet visant la "Revalorisation du milieu rural bernésien" qui englobe les actions concernant les lisières de bois, les haies, les vergers traditionnels, les prairies extensives et l'assainissement des dépôts de matériaux et de déchets.

En terminant ce bref bilan économique, on peut remarquer que les activités économiques occupent une *part relativement modeste* dans la création de la valeur ajoutée dans la

commune. En effet, la contribution des personnes morales (donc les entreprises) ne représente que 9 % des recettes fiscales de Bernex.

4. Bilan social

a) Vie associative et culturelle

Bernex compte 25 *sociétés communales* actives dans les domaines de la culture, du sport et des loisirs. On peut mentionner notamment les associations des parents d'élèves et des restaurants scolaires, les sapeurs pompiers, les associations de défense d'intérêt des quartiers, les Samaritains, le groupe des scouts, l'association des artisans, les clubs des aînés et bridge, musique, Paysannes, sans compter de nombreuses associations sportives (vélo, ski, basket, football, etc.).

En outre, de très nombreuses *manifestations* sont organisées en vue de créer de l'animation sociale et des loisirs dans la commune.

Sous ce chapitre, on peut également relever l'existence d'un réseau dense des parcours pédestres dans les bois et les vignobles. Il n'en reste pas moins qu'il subsiste un problème de *cohabitation* entre les activités agricoles et les loisirs des citadins (chiens, chevaux, VTT, jogging, etc.) qui génère parfois des tensions.

b) Infrastructures scolaires

En 2001, 1'798 élèves et apprentis étaient dénombrés à Bernex, dont 1'726 (96 %) fréquentaient l'enseignement public et 72 élèves (4 %) l'enseignement privé. La répartition des écoliers est la suivante :

Secteur	Nombre d'élèves	%
- Enseignement infantin et primaire	879	48.9
- Cycle d'orientation	331	18.4
- Niveau secondaire et supérieur	516	28.7
- Enseignement privé	72	4.0
Total	1'798	100.0

Source : Site officiel de l'Etat, www.geneve.ch/statistiques

Sur le plan des infrastructures scolaires, la commune dispose actuellement d'une réserve de 9 classes, dans les trois groupes scolaires existants (Luchepelet, Lully, Vailly). Ces écoles pourront accueillir 180 élèves supplémentaires, correspondant à la réalisation d'environ 600 à 700 nouveaux logements (Plan directeur communal, p. 35).

c) Problèmes sociaux

La commune de Bernex n'échappe pas aux problèmes de société que connaissent – avec plus ou moins d'acuité – les agglomérations urbaines aussi bien à Genève que partout ailleurs. Il s'agit de phénomènes de violence, d'exclusion, de marginalisation, de consommation d'alcool et de drogues (en particulier chez les jeunes). Pour faire face à ces problèmes, les autorités de Bernex ont confié à un travailleur social " hors murs " et à son équipe, la mission de mettre en place des actions préventives pédagogiques, éducatives ou thérapeutiques et de développer les actions qui répondent aux problèmes constatés sur le terrain.

Dans la perspective de prévention et de développement de relations avec les jeunes, souvent en rupture avec leur milieu, de nombreux projets ont été réalisés en partenariat avec les acteurs concernés (la Mairie, les parents, l'éducateur et les jeunes adolescents) . Par exemple : les " locaux en gestion accompagnée ", les " Patrouilles Vertes ", le " Projet d'assistance de conciergerie ", le " Projet Chalet " (en cours de réalisation) et " l'Ecole des arts martiaux " .

d) Coopération au développement

En 2000, Bernex a versé la somme de CHF 120'817.- pour soutenir divers projets de développement ou à titre d'aide humanitaire. Le montant consacré par Bernex aux pays en développement atteint 0.72 % de ses dépenses de fonctionnement ; il représente CHF 13.85 par habitant de la commune.

En outre, Bernex a versé CHF 47'700.- à la Chaîne du Bonheur et aux diverses associations suisses, genevoises et communales ⁶.

5. Transformation du territoire et développement de la commune

a) Mobilité et transports

L'urbanisation de la commune s'est développée le long des voies de communication. Ce caractère " village-rue " de Bernex est un facteur déterminant dans la croissance de la circulation et du transit motorisé que subit la commune et auquel il est difficile de trouver une réponse satisfaisante (Plan directeur communal, p. 25). En effet, malgré les nombreux aménagements (modération de la circulation, construction de giratoires, canalisation de la circulation vers les routes d'évitement), *les charges de trafic restent encore importantes dans les villages de la commune*. Comme le note le plan directeur, " les deux principaux problèmes liés à la circulation routière sont celui du bruit et celui de la circulation dans les quartiers d'habitation " (p. 40). Le problème de la circulation constitue dès lors un souci constant aussi bien pour la population (en particulier pour les parents d'élèves) que pour les autorités.

Pourtant, *la commune est bien desservie* par les transports publics qui offrent des liaisons directes avec le centre-ville (les lignes 2 et 19 de Bernex et 20 de Cressy) ; elle se situe également sur les lignes de campagne qui desservent en même temps plusieurs villages de la commune, Lully et Sézenove (K et L). En outre, plusieurs lignes de bus relient les villages et les quartiers de la commune (42, 47 et 43). Le Noctambus (financé par les communes) assure des dessertes de Bernex et Lully les nuits du vendredi, du samedi et du dimanche. Enfin, en ce qui concerne les projets futurs, il est envisagé de prolonger le tram jusqu'à Bernex par la route de Chancy.

En résumé, le réseau des transports publics mis à la disposition de la commune est important et il est constamment amélioré. Il semble cependant qu'il ne soit pas suffisamment utilisé par les habitants des villages périphériques.

⁶ Fédération genevoise de coopération, *Solidarité Genève Sud* (Participation des collectivités publiques genevoises à la solidarité internationale en 2000), Genève, 2001

b) Utilisation du sol et les logements

La surface agricole représente 60 % du territoire de Bernex et la surface boisée 18%. Seulement 19% de son territoire est urbanisé. Il s'agit d'une commune dont la vocation agricole reste prépondérante, mais qui s'urbanise relativement rapidement (actuellement près de 20%).

En ce qui concerne le parc des *logements*, on dénombrait, en 2000, 3'575 logements, soit 2,43 personnes par logement à Bernex. En 2001, le nombre de logements s'est élevé à 3'599 (+24 logements par rapport à l'année précédente), dont 833 villas (23 %).

c) Aménagement du territoire

Le village de Bernex, situé en bordure de l'agglomération urbaine genevoise, s'ouvre sur la région agricole de la Champagne : il est la " porte de la Champagne ". Cette situation lui confère un " rôle de pôle extérieur de l'agglomération, soit un centre régional offrant des services diversifiés à son arrière-pays " (Plan directeur communal, p. 45).

Sur le plan de la transformation du territoire, la forte croissance des années soixante et septante s'est traduite par la réalisation d'ensembles locatifs de gabarit moyen, aussi bien à Bernex qu'à Lully ou à Sézenove. Ils sont accompagnés par la construction de grands équipements, qui répond à l'augmentation de la population. En d'autres termes, c'est à cette époque que la physionomie actuelle de la commune et son aménagement ont été façonnés de manière déterminante. Mais heureusement, " l'urbanisation extensive de l'après-guerre " n'a pas atteint Bernex dans la même mesure que les autres communes placées plus près de la ville (Plan directeur communal, p. 6).

On peut donc constater aujourd'hui que les effets négatifs potentiels d'un aménagement peu respectueux des conditions locales ont été atténués, étant donné que l'urbanisation de la commune s'est développée à partir des noyaux anciens, dont la substance a été largement conservée lors des transformations de bâtiments ruraux en habitation. Certains éléments ont été certes démolis ou reconstruits, mais sans bouleverser la trame parcellaire.

En conclusion, Bernex occupe actuellement une " échelle intermédiaire entre la cité et le village " (Plan directeur communal, p. 6) et il se trouve dans la posture d'une *commune de liaison et de transition entre la ville et la campagne et entre l'urbain et le rural* avec les conséquences économiques et sociales que comporte un tel statut. D'où les tensions entre différents groupes d'habitants (citadins travaillant en ville et habitants ayant leur ancrage villageois traditionnel) qui ont des attentes divergentes concernant l'organisation de la vie dans leur commune. Les autorités communales semblent être conscientes de cette situation et s'efforcent d'y répondre. Toutefois, les tentatives de concertation entre les autorités et certains groupes d'habitants ne semblent pas avoir abouti à un dialogue probant et durable.

Deuxième partie

Les habitants et leur commune : perception et attentes sociales des habitants

1. Enquête exploratoire réalisée dans le cadre de l'élaboration de l'Agenda 21 de Bernex

Dans le cadre de l'élaboration de l'Agenda 21 de la commune de Bernex, nous avons mené une enquête exploratoire auprès de 16 personnes résidant sur le territoire de la commune (dont 3 responsables d'associations). Les interviews se sont déroulées entre le 12 novembre 2001 et le 14 mars 2002.

Pour réaliser cette *enquête préliminaire*, nous avons opté pour la *méthode qualitative* qui présente l'avantage de *donner la parole aux acteurs pour connaître leurs opinions, leurs idées et leurs attentes* sur le sujet qui nous préoccupe (le développement durable et l'Agenda 21), mais dont la notoriété est faible. Nous avons renoncé à effectuer une étude quantitative telle qu'utilisée pour les sondages d'opinion, car cette méthode aurait exigé une démarche méthodologique contraignante à tous les niveaux, notamment en ce qui concerne l'échantillonnage, l'établissement du questionnaire et son dépouillement.

Nous avons mené des interviews "semi-directifs" qui se déroulent à l'aide d'un "guide d'entretien" (qui ne comporte pas de questions fermées). Lors de l'interview, la personne interrogée s'exprime librement, elle utilise son propre langage ou vocabulaire ; elle n'est pas enfermée dans la vision préconçue de l'enquêteur qui n'est pas forcément celle de l'interviewé. Bien entendu, cette méthode, comme toute méthode, a ses limites. En effet, les propos de nos *interlocuteurs ne peuvent être quantifiés*.

2. Synthèse des résultats

a) Avantages de vivre à Bernex

L'analyse des interviews qualitatives confirme le *niveau élevé de satisfaction* des habitants de Bernex, motivés par les raisons suivantes :

De l'avis de toutes les personnes interrogées, Bernex est une commune qui offre un bon compromis entre un environnement agricole et rural (Lully, Sézenove) et une structure citadine (Bernex), ce qui garantit la présence de nombreux commerces, des liaisons des transports publics à une fréquence urbaine et également la présence des Noctabus pour les jeunes.

Elles apprécient également la proximité des grandes surfaces et de l'offre culturelle de Genève ainsi que la sortie d'autoroute qui met Bernex à 10 minutes de l'aéroport, de Balexert et de Carouge. Pour beaucoup, la commune de Bernex est un "bon exemple de banlieue rurale" à mi-chemin entre les "banlieues urbaines type Meyrin ou Onex" et les "banlieues chics type Vandoeuvres".

D'autres avantages sont également cités (par ordre d'importance décroissante):

- la présence de nombreuses écoles;
- l'aménagement des pistes cyclables ainsi que les efforts entrepris pour ralentir la circulation dans les villages et les hameaux ainsi qu'aux abords des écoles;
- l'animation du village et le soutien fourni par la commune aux nombreuses activités et initiatives villageoises. La vie communale est jugée riche et les autorités dynamiques;
- la politique de sensibilisation à l'environnement et la gestion des déchets;
- la présence d'infrastructures pour les jeunes;
- la vie paroissiale active et riche.

b) Désavantages de vivre à Bernex

Les désagrément les plus souvent cités sont (par ordre de fréquence):

- l'absence de crèche;
- l'urbanisation de la campagne et des villages, le bétonnage des chemins et le développement "aseptisé" de la commune;
- l'accroissement du trafic et les nuisances qu'il engendre (danger, pollution, bruit);
- la circulation dans le village de Bernex, jugée par beaucoup comme étant "catastrophique" et "dangereuse";
- la dépendance vis-à-vis de la voiture pour les déplacements, à l'exception des personnes habitant le centre du village de Bernex. Ainsi, vivre à Sézenove pour les personnes âgées deviendrait difficile (transport et absence de commerce);
- les liens entre Bernex, Sézenove et Lully ne sont pas assez soudés;
- la mentalité rurale et les blocages qui en découlent au niveau du développement de la commune;
- le développement urbain de Bernex a des conséquences néfastes sur le développement social: perte de vie communautaire, fossé qui se creuse entre les "nouveaux et anciens habitants" et le "vieux Bernex".

c) Habiter ailleurs

En général personne ne le souhaite, mais le cas de personnes qui ont dû quitter la commune du fait de l'absence de crèche ou de structure de garde des enfants en âge préscolaire est cité. De même, habiter à Sézenove peut créer des problèmes pour des personnes âgées dont la mobilité diminue (absence de transports et de commerce).

d) Qualité de vie

Dans les deux hameaux de Lully et de Sézenove elle est jugée excellente, "fantastique" ; on y apprécie la vie associative, l'environnement, la vie paysanne. "Il y a une communauté de vie dans le vieux Lully".

De l'avis général, la qualité de vie sur la commune reste bonne même après la très forte croissance depuis 30 ans. Le premier défi est de rester vigilant pour maintenir cette qualité et le caractère rural de la commune. Un des indicateurs de cette qualité de vie dans la commune est le niveau élevé de demandes de logements sur son territoire.

e) Environnement

La population semble apprécier la mise en valeur et les opérations de sensibilisation à l'environnement. Les habitants ont le sentiment que la commune est très active sur le plan environnemental et citent en particulier les parcours didactiques à travers les vignes et la campagne, la création d'un verger, la plantation de haies, la sensibilisation des agriculteurs et toute la politique de récupération des déchets qui "fonctionne très bien".

Certains ont exprimé leur inquiétude quant à la décharge de Châtillon qui reste, selon eux, un problème "explosif" car on ne sait pas exactement ce qu'il y a dessous, quels produits chimiques y ont été déversés.

Les habitants interrogés sont soucieux de préserver les espaces de champs et de pleine campagne. Ainsi, il leur semble important de ne pas construire en dessous de la route de Chancy pour préserver cette vaste zone dégagée ; ils souhaitent que les petits chemins ne soient pas systématiquement goudronnés et que l'on ne crée pas un environnement aseptisé (et accessible aux voitures), que les bords du Rhône, les forêts et la presqu'île de Loëx soient encore mieux mis en valeur et accessibles à la promenade.

3. Problèmes soulevés et solutions suggérées

Les enjeux mobilisateurs pour les personnes rencontrées sont avant tout l'absence de crèche, la circulation dans le village de Bernex, et le souci du maintien d'un esprit solidaire, "rural" au sein de la population par opposition à l'anonymat urbain. Toutefois, il semble que les habitants ne connaissent pas de graves problèmes. Nous avons classé les problèmes soulevés et les solutions suggérées en tenant compte de la fréquence avec laquelle ils ont été cités (du plus au moins important):

1. *Créer une crèche* : toutes les personnes rencontrées, à l'exception de deux d'entre elles, ont exprimé leur mécontentement face à l'absence de crèche dans la commune et à l'inaction des autorités à ce sujet. "C'est un scandale pour une population de près de 9.000 habitants". Ils attribuent cette situation à l'attitude des politiques et à la persistance de la mentalité rurale. La situation actuelle est difficile pour beaucoup de parents et "il y a peu de femmes qui travaillent seulement par plaisir". L'absence de crèche a obligé certaines familles (en particulier les familles monoparentales) à quitter la commune. Elles regrettent le "manque de solidarité" entre Confignon, Onex et Bernex à ce sujet, et comprennent mal que les parents de Bernex ne puissent inscrire leurs enfants dans les crèches de ces communes avoisinantes. Elles admettent difficilement que les problèmes entre communes se fassent, in fine, au détriment de la population.

2. *Manque de structure pour les jeunes et les adolescents* : il y a un grand besoin d'un lieu de réunion structuré, avec la présence d'un animateur social / éducateur. De plus, il faudrait un "concept" pour occuper les jeunes désœuvrés et les responsabiliser (émergence d'une petite délinquance et de bandes). Il est important de maintenir l'offre en activités sportives qui constituent une bonne alternative à l'inoccupation des jeunes. Bernex n'a pas de centre de village qui puisse servir de point de rencontre pour les jeunes, il faut combler ce manque.

3. *Troisième âge* : faire en sorte que les personnes âgées puissent vieillir en restant dans la commune, qu'elles soient intégrées à la vie du village. Il manque un EMS à Bernex (village) pour les personnes âgées. Il manque un lieu où les personnes âgées pourraient se

restaurer à des prix avantageux, comme c'est le cas en ville avec les restaurants des grandes surfaces. Il faudrait envisager soit un accord avec un restaurant, (comme c'était le cas dans le passé), soit la création d'une cantine.

4. *Social* : créer un *réseau de solidarité / d'entraide* : permettre à des personnes disponibles de donner un coup de main à des personnes âgées (réparation, bricolage, courses). Organiser plus d'activités pour les personnes âgées (fêtes, thés dansants) car celles qui existent sont victimes de leur succès. In fine, renforcer le tissu social de Bernex et éviter qu'un fossé ne se creuse entre les Bernésiens de longue date et les nouveaux habitants.

5. *Transports* : alors que les habitants de Bernex sont très satisfaits du fonctionnement des transports publics – tant sur le plan des horaires que de la fréquence – les habitants des villages périphériques espèrent que les transports publics et en particulier les transports interurbains puissent devenir dans le futur une *réelle alternative à la voiture*. Plusieurs personnes ont exprimé le besoin d'un transport qui circulerait à intervalles réguliers "en boucle" entre les trois agglomérations. Ils reconnaissent aussi les efforts qui ont déjà été entrepris à ce niveau. Enfin, la commune ne devrait pas manquer l'extension éventuelle du réseau de tram jusqu'à Bernex et à Onex.

6. *Circulation et aménagement du village de Bernex* : la circulation dans le village de Bernex pose de nombreux problèmes au niveau de la sécurité, du bruit, de la pollution, du confort des piétons, etc. Les habitants du village de Bernex interrogés semblent unanimes à ce sujet : "il faut repenser la circulation dans Bernex"; "le croisement des bus est infernal", la rue centrale est "défigurée", "tout est horrible", le centre du village "manque de caractère et d'espaces verts", "centre négligé", il faut "modérer la circulation sur le chemin de Saules" ou la mettre en sens unique, il faudrait "sécuriser les sorties d'écoles et les passages piétons" et "créer des freins à la pénétration dans Bernex".

Il manque une réelle *place de village à Bernex* qui conférerait une structure au village. Il faudrait créer un vrai *centre de village*, plus convivial. "Bernex n'est pas un vrai village, la route draine beaucoup de circulation", "on n'a pas envie de s'arrêter", "pour les personnes âgées et les enfants, c'est un réel problème que de se promener dans Bernex". Parmi les idées avancées pour rendre un peu de convivialité au centre de Bernex: aménagement de bancs, d'arbres, de places de stationnement, de traversées piétonnes en face de la Coop et de la poste, organisation d'un marché, etc.

L'effort de la commune en matière de pistes cyclables est apprécié mais devrait être généralisé (création d'une piste cyclable dans Bernex, élargissement des pistes existantes, etc).

7. *Favoriser l'installation et la présence de petits commerces et d'artisans* dans les hameaux périphériques. "Au vu du succès de la boulangerie de Lully, on peut se dire qu'un tel lieu répond à un réel besoin". "Commerces et restaurants sont des points de rencontre uniques" et "d'échange social". Les habitants regrettent l'absence de commerces à Sézenove.

8. *Communication avec les autorités* : plusieurs personnes ont souhaité que les autorités soient encore plus proches de la population. Certaines d'entre elles ont parlé de "fracture" entre la population et les élus et du "manque de dialogue" des autorités avec certaines associations. Elles regrettent en particulier la "grande difficulté à faire passer des demandes" et la nécessité de développer une "pression et une énergie énormes".

L'attitude du Conseil municipal est jugée "plus positive et entreprenante". Il est aussi souhaité que la commune rende l'information concernant son développement et sa gestion plus accessible à la population: "Les procès-verbaux du Conseil municipal seraient plus accessibles à la population si on expliquait le contexte et les enjeux des décisions politiques". L'Agenda 21 pourrait favoriser la concertation et la coopération entre la population et les autorités.

9. Promouvoir le *respect des choses et des personnes*, par exemple, en matière de sauvegarde des parcs et des lieux publics, des espaces de promenade (déprédation de la vigne par les promeneurs). L'Agenda 21 devrait aussi promouvoir un plus grand égard vis-à-vis des autres et de la nature. *Il faut lutter contre l'importation d'un "comportement urbain" à la campagne.*

L'attitude des propriétaires de chiens a souvent été décriée : les chiens qui vagabondent et laissent leurs traces partout importunent les habitants. Ces derniers souhaitent que la commune soit plus active en matière de sensibilisation et d'éducation des propriétaires et qu'elle leur fournisse des sachets pour ramasser les excréments.

10. *Aménagement du territoire* : les personnes qui se sont exprimées à ce sujet regrettent le *manque de débat* autour de l'aménagement du territoire de la commune. Ils l'ont regretté par exemple au moment de la réalisation des projets de Cressy.

Il est important de ne pas figer le développement de la commune par une attitude égoïste, tout en évitant que Bernex ne devienne une "cité dortoir" et en préservant son "aspect rural". Tous reconnaissent les aspects positifs de la situation géographique de Bernex et la plupart des personnes rencontrées souhaitent que la commune s'oriente vers la construction de petits immeubles villageois (2 étages sur rez) plutôt que vers des zones villas.

11. *Renforcer encore la vie associative* : l'attitude des gens évolue, il deviennent des "commuter", il faut encourager leur participation, les mobiliser, renforcer les activités dans lesquelles les habitants peuvent s'investir et les intéresser à la vie communale. Certains souhaitent que la commune renforce son soutien envers les associations de défense des droits humains et envers l'aide au développement.

12. *Logements* : le prix des logements est trop élevé et dissuasif pour les jeunes de la commune qui souhaitent s'y installer.

13. *Développement économique* : Bernex a besoin d'attirer de nouvelles industries et entreprises sur son territoire. Elle devrait mieux tirer profit des terrains à proximité de l'autoroute. Il faut augmenter les investissements pour la promotion économique de la commune, ce qui amènerait plus de revenu et plus d'emplois.

14. Certains *parcs et places de jeux dans le village de Bernex* ne sont pas suffisamment entretenus et sont parfois inutilisables (tessons de bouteilles, préservatifs, etc.). Il faudrait veiller davantage à leur entretien.

15. *Rôle de l'agriculture* : il est important de fournir à l'agriculture de nouvelles fonctions en plus de son rôle premier de production de denrées alimentaires, si l'on veut la maintenir, à Bernex comme ailleurs. Il est important que la commune préserve son aspect rural et la vie paysanne.

16. Remarques finales au sujet de l'Agenda 21 de Bernex

Pour le bon déroulement de l'Agenda 21, il serait important que chaque président d'association soit informé de son déroulement, soit convié à s'exprimer - dans le cadre d'un Forum ou autre type de rencontres - et puisse en parler aux membres de sa propre association pour éventuellement formuler des propositions.

Enfin, l'Agenda 21 doit fournir des pistes, des axes mais ne doit pas se substituer aux élus.

4. Propositions des partis politiques

Lors de la campagne électorale, les partis politiques représentés à Bernex ont émis un certain nombre de propositions concernant l'organisation de la vie sociale, politique, culturelle et économique de leur commune. Un échantillon des propositions, tous partis confondus (dont certaines se recoupent), est présenté ci-après:

- revaloriser le centre des villages et les rendre plus conviviaux ;
- favoriser un développement équilibré de la commune ;
- promouvoir le respect des personnes et du patrimoine ;
- renforcer le civisme et la morale dans la vie politique ;
- améliorer la communication avec les habitants ;
- gérer l'aménagement de Cressy ;
- valoriser le périmètre de Bernex-Est et favoriser l'implantation de nouvelles entreprises sur la commune ;
- mettre fin aux nuisances des installations du Nant-de-Châtillon ;
- prendre en charge la petite enfance, créer des structures d'accueil telles que des garderies, des familles d'accueil et des crèches ;
- réorganiser le service social communal ;
- favoriser la participation des habitants par la présentation publique des projets ;
- développer et poursuivre l'action de la Fondation communale pour le logement ;
- réaliser la future ligne de tram arrivant à Bernex ;
- mener une gestion financière rigoureuse et moderne des finances publiques ;
- élaborer un projet global concernant la sécurité municipale qui tient compte de tous les aspects : catastrophe, vandalisme, chemin de l'école sans danger ;
- créer d'un Conseil des Anciens ;
- accorder le droit de vote aux étrangers ;
- développer les zones de circulations résidentielles ;
- concrétiser l'Agenda 21 communal pour défendre le concept du développement durable, en faire un document de référence pour la conduite des affaires municipales.

Troisième partie Enjeux actuels de la commune de Bernex

Le Conseil administratif a établi et a présenté une liste d'enjeux actuels et urgents auxquels la commune se trouve confrontée. Ces problématiques devraient être analysées sous l'angle du développement durable, en vue de dégager un certain nombre de principes correspondant à la démarche de l'Agenda 21 et d'élaborer des actions dans le cadre de l'Agenda 21.

Il s'agit des problématiques suivantes :

• Développement (de la zone industrielle) de Bernex-Est

Ce projet de développement prévoit l'aménagement et la mise en valeur d'un terrain dont la localisation est favorable, puisqu'il se trouve à 6 minutes de la Ville et à 6 minutes de l'Aéroport. Ce périmètre est inscrit dans le plan directeur cantonal comme une zone à développer : " A proximité de l'interface projetée entre la jonction autoroutière et une future ligne de tram sur la route de Chancy, il existe une zone agricole, qui pourrait constituer une extension urbaine par l'implantation des activités. Le projet d'aménagement prévoit aussi la création d'une liaison verte entre le coteau de Confignon et le parc des Eaux " (PAC : Bernex-Est, fiche 2.13)⁷.

Les objectifs principaux de l'aménagement de ce site sont :

- la création d'un lieu d'accueil pour les *activités économiques orientées vers le tertiaire*,
- la localisation de *l'interface de transports* (plate-forme TPG et parking d'échange),
- la mise en place d'un *couloir vert*.

Lors de la réalisation de ce projet d'aménagement, il convient de prendre en considération les facteurs suivants:

- déclassé limité de la zone agricole,
- maîtrise foncière assurée par les collectivités publiques,
- compensation des terrains déclassés,
- qualité de l'aménagement proposé,
- taux d'utilisation approprié,
- coordination intercommunale et avec les services de l'Etat,
- contrôle des prix des terrains et des constructions,
- garantie d'une desserte efficace par les transports collectifs,
- respect des paysages et des sites naturels.

Il s'agit d'un projet d'une grande envergure à l'échelle cantonale, mais qui affectera en profondeur l'avenir de la commune. Pour Bernex, les enjeux stratégiques à moyen et à long terme de cet aménagement sont en effet considérables aux niveaux économique (création d'emplois, diversification du tissu économique par les activités industrielles, etc.), fiscal et

⁷ Dans le Plan directeur et la législation, la définition des PAC est la suivante : les " périmètres d'aménagement coordonné (PAC), ont pour but de garantir l'organisation cohérente des espaces stratégiques pour le développement de l'agglomération et d'assurer la concertation avec les communes et la population.

social (loisirs, logements ?). Dans cette optique, la commission municipale " Grand travaux et urbanisme " de Bernex s'est prononcée en faveur des activités correspondant à l'innovation, à l'originalité, à la spécificité et à la haute valeur ajoutée. Pour trouver les activités répondant à ces exigences, la commune a mis en place une structure de pilotage qui doit accompagner le projet dans l'optique du développement durable.

- **Développement de la zone résidentielle de Cressy**

Un nouveau quartier émerge à Cressy (qui se trouve un peu à l'écart et coupé des villages de Bernex et de Confignon). Cet aménagement est en cours et loin d'être achevé ; mais la réalisation architecturale et l'organisation sociale du nouveau quartier tel qu'il existe actuellement sont l'objet d'inquiétudes et d'interrogations (le quartier " manque d'âme "...). Pourtant, les précautions ont été prises au moment de la planification de la construction. D'abord, une " *Charte de coordination des espaces extérieurs* " a été établie en vue de *donner une identité à l'ensemble au quartier de Cressy*. Deuxièmement, une instance de pilotage a été mise en place avec les représentants des communes de Bernex, de Confignon, de l'Etat de Genève, en comprenant les représentants des fondations et des coopératives. Cet organisme a eu pour tâche de coordonner les projets communaux, tels que les infrastructures routières, l'assainissement et la réalisation de l'école, la modération de trafic, de même que la mise en valeur des espaces publics (aménagements extérieurs) et le choix des matériaux.

- **Construction d'une Salle communale**

Au niveau actuel du développement de la commune, la nécessité de la construction d'une salle communale se pose. Le site retenu pour la construction se trouve à l'intersection de la route de Chancy et de la rue de Bernex, à proximité de la sortie de l'autoroute. Etant donné que ce lieu se trouve à l'extérieur de la zone habitée et que des places de stationnement sont disponibles, les manifestations diverses (kermesses, terrasses couvertes, exposition en plein air, etc.) qui y seront organisées créeront peu de nuisances pour les habitants. Les autorités projettent la création d'une Salle communale multifonctionnelle et polyvalente (comprenant une salle de spectacles, permettant l'accueil des congrès, la projection des films, concerts classiques et de jazz et des conférences, buvettes, etc.). Elles souhaitent mener une réflexion (discussion) sur les besoins, sur la localisation et éventuellement sur les partenaires possibles pour la réalisation de ce projet. Toutefois, il manque actuellement une " idée fédératrice " (concept) concernant la fonction prioritaire de ce complexe d'accueil.

- **Revitalisation de l'Aire**

Basée sur une étude très fouillée, le projet de revitalisation de l'Aire intègre l'ensemble des facteurs touchant à l'agriculture, aux paysages, aux aménagements, aux fonctions et usages du cours d'eau, ainsi qu'aux loisirs et à la détente. La restauration du lit et des berges doit se faire dans la "perspective du développement durable". La commune est concernée par ce projet et sa collaboration est requise pour la renaturation du tronçon situé sur son territoire, même si le pilotage de la revitalisation incombe aux services de l'Etat de Genève. Il s'agit de déterminer le rôle et la participation de la commune dans la réalisation des différentes étapes de ce projet (par exemple, les questions liées à l'agriculture, etc.)

- **Revitalisation de 45 biotopes entre le Rhône et l'Aire**

Suite à plusieurs études sur l'état de la nature (flore et faune) et des paysages à Bernex et partant de la constatation que les différents éléments naturels (biotopes) sont morcelés ou isolés, il est prévu de créer un réseau dense permettant de relier les bois et les nants. Dans le cadre de ce programme de revitalisation, divers aménagements naturels seront prévus (vergers à hautes-tiges, haies vives, zones humides, etc.).

- **Revitalisation des nants et création/revitalisation de bassins de rétention**

Lors de la création d'un plan d'eau forestier, les analyses de l'eau effectuées dans le nant de Goy en 1995 ont démontré la présence de métaux lourds provenant des matériaux utilisés pour la couverture d'un cheminement forestier. L'assainissement a été réalisé en 1996 : la démolition et la reconstruction du chemin ont été prises en charge par l'Etat de Genève.

- **Plan des sources de la commune de Bernex**

Comme on dénombre actuellement un certain nombre de sources dans la commune, les autorités ont fait procéder à l'étude de l'état de ces sources et de la circulation souterraine des eaux ("Commune de Bernex : Inventaire des sources", bureau HydroGéo Conseils, septembre 2002) en vue d'établir éventuellement un plan de gestion de l'eau dans la commune.

- **Maîtrise des nuisances de la décharge de Châtillon**

La décharge de Châtillon a été ouverte en 1961. Depuis lors, plusieurs mesures d'assainissement ont été prises (en 1982, 1984 et 1988). Malgré ces mesures, la décharge est la cause d'émanations olfactives. Au début de l'année 2002, de nombreux habitants se sont plaints à la Mairie de fortes odeurs provenant de la station de compostage de Châtillon. Les autorités de surveillance du canton relèvent deux facteurs responsables des nuisances olfactives constatées à Bernex. D'une part, la météorologie perturbée depuis le mois d'avril a provoqué des pics d'affluences de matières compostables. Les déchets verts sont rentrés de manière irrégulière, l'entretien des jardins (tontes de pelouses) se faisant pendant les accalmies du temps. Le site de Châtillon, à titre d'exemple, a enregistré une arrivée de 560 tonnes de déchets sur une seule semaine. D'autre part, le rejet d'air évacué par les bio-filtres produit une odeur. Des efforts sont actuellement entrepris pour tenter de neutraliser et d'éliminer ces odeurs. Enfin, le Conseil d'Etat met en place une unité de biométhanisation qui permet de traiter les déchets humides et de produire du biogaz. Ce procédé permet de limiter les odeurs, tout en produisant de l'électricité.

- **Maîtrise des décharges et des sites contaminés**

Il existe de nombreuses décharges "sauvages" sur la commune, dont plusieurs petites dans les forêts. Il conviendra d'en faire l'inventaire et d'analyser leur contenu et envisager leur assainissement (et/ou nettoyage des forêts).

- **Installation d'une crèche dans la commune de Bernex.**

La création d'une crèche à Bernex est un problème récurrent depuis 1989. Elle a une longue histoire. Depuis cette date initiale, plusieurs possibilités ont été examinées et/ou d'actions ont été entreprises, notamment une enquête sur les besoins, la création d'une association responsable pour promouvoir la création de la crèche (Crèche-Champagne), une tentative de collaboration intercommunale (partenariat avec Confignon, et Onex), la recherche d'un lieu pour son implantation (qui pourrait trouver place éventuellement à Cressy,) la création d'une association pour gérer la structure des familles d'accueil (Club M'Aide), etc. Le Conseil municipal a décidé récemment la création de la crèche à Bernex qui devrait accueillir entre 30 et 60 enfants, et son coût devrait se situer autour de 600'000.- à 700'000.- francs.

- **Régulation de la circulation et des transports, amélioration de la mobilité**

La charge du trafic motorisé est l'un des problèmes cruciaux de Bernex, village construit autour d'une route qui le traverse tout au long. Le service de la Sécurité municipale ne peut que constater l'augmentation de la circulation et de la vitesse des véhicules à toutes heures de la journée. De surcroît, la sécurité des piétons n'est pas garantie du fait du stationnement anarchique des véhicules sur les trottoirs.

- **Amélioration de la sécurité des habitants de la commune**

Selon un rapport du service de la Sécurité communale, les principaux problèmes rencontrés à Bernex relèvent de la petite délinquance, du trafic de drogue et des cambriolages. Le responsable estime cependant qu'il faut relativiser l'importance de cette forme mineure de criminalité. Il n'en reste pas moins que les autorités communales envisagent une collaboration étroite sur ces questions avec Onex et participent aux travaux d'une cellule de coordination sur ces questions avec les communes voisines.

- **Intégration du Centre d'action sociale et de santé (CASS - Champagne)**

Bernex a été désigné pour mettre en place une expérience pilote en vue de regrouper l'ensemble des services sociaux et de santé, créer un guichet unique pour le CASS - Champagne (Aire la Ville, Avully, Avusy, Cartigny, Chancy, Confignon, Soral et Laconnex). Ce centre devrait occuper 45 personnes. Dans un premier temps, il convient de construire le bâtiment destiné au CASS. Pour ce faire, le terrain situé près de la Mairie devrait être déclassé relativement vite (création d'une zone de développement protégée affectée à de l'équipement public) pour construire un bâtiment administratif. Il devrait aussi héberger d'autres services communaux (des locaux culturels). Ce projet, déclaré d'utilité publique est en concurrence avec un projet de construction de logements initié par un promoteur privé qui a fait recours. Le projet de loi de déclassement (PL 8677) est actuellement devant le Grand Conseil.

- **Développement de la capacité d'accueil de Bernex (hôtel, auberge de jeunesse)**

Il manque actuellement des places d'accueil et d'hébergement dans la commune. Les autorités estiment que la création d'un équipement hôtelier permettrait la diversification

intéressante des activités économiques et pourrait aussi donner une impulsion aux activités culturelles.

- **Agrandissement de l'école de Lully (et la création d'une salle de réunion)**

Actuellement il n'y a rien en cours et le problème ne semble pas être prioritaire.

- **Transformation et affectation de la " Ferme Pally "**

Située près de la place de Bernex, la " Ferme de Pally " est constituée d'un bâtiment de trois étages, séparé de la grange. La transformation de la ferme, appartenant à la commune, a fait l'objet d'études préliminaires et plusieurs propositions ont été formulées en vue de créer soit une Auberge communale, soit une galerie d'art, soit encore un centre de rencontres. L'avant-projet propose l'aménagement de locaux permettant l'exploitation d'un restaurant et la création de chambres d'hôtes.

- **Préservation du village de Sézenove**

Avec ses 16 hectares et 330 habitants, Sézenove est l'un des trois villages qui font partie de la commune de Bernex. Les autorités communales souhaitent promouvoir le "développement harmonieux de Sézenove dans le respect de son caractère et mettre en œuvre une politique d'urbanisme cohérente". Cette politique s'appuie sur les principes qui limitent le gabarit des habitations, créent des réserves foncières d'utilité publique, modèrent la circulation (qui reste encore importante malgré la route d'évitement de Pré-Laurent), envisagent l'implantation de constructions publiques et commerciales et la création d'équipement et d'infrastructures. Il convient de noter que malgré l'implantation de plusieurs immeubles locatifs pendant les années de forte croissance, le caractère du village a pu être préservé.

Conclusion du bilan économique et social

Ce bilan doit être considéré comme une photographie instantanée. Il décrit une situation d'une collectivité locale à un moment donné. Il est loin d'être exhaustif, puisqu'il est établi à partir des données existantes et des entretiens exploratoires avec les habitants de Bernex. Pour en savoir plus, il faudrait disposer de davantage d'informations statistiques concernant la commune (la plupart des données au sujet de la santé ou la situation sociale) n'existent qu'au niveau cantonal et il serait souhaitable de pouvoir mener une enquête approfondie auprès d'un échantillon représentatif de la population bernésienne.

Le bilan met en évidence de nombreux facteurs positifs (en particulier, l'aménagement du territoire "raisonnable" qui a permis le maintien d'un tissu de l'habitat à l'échelle humaine malgré la croissance de la commune, l'environnement naturel plus ou moins bien conservé, les finances saines, etc.). Il révèle cependant des éléments préoccupants pour le développement de la commune (faiblesse des activités industrielles à Bernex, tensions sociales latentes entre différents groupes d'habitants, problèmes de jeunes en rupture avec leur milieu, lacunes dans l'appréciation des zones constructibles et des zones inondables, etc.).

Deux remarques générales s'imposent pour clore ce bilan provisoire :

- on peut observer d'abord le caractère *transitoire* entre l'empreinte "rurale" et la pression "urbaine" qui marque le développement économique et social de Bernex ;
- et constater ensuite qu'il existe de nombreux *défis* auxquels la commune (habitants et autorités) doit faire face à l'avenir tels qu'ils apparaissent aussi bien dans les entretiens avec les habitants que dans la liste des enjeux présentée par les autorités.

Les auteurs remercient Raphaëlle Juge, Jean-Bernard Lachavanne et Mathieu Petite pour leur relecture critique du manuscrit, ainsi que Marc Pellaud pour la mise en forme du document final.

3 avril 2003
AN/FLM

Annexe 1: Boîte à idées

Nous avons réuni, ci-dessous, la totalité des propositions formulées par les habitants ou habitantes rencontrés. Nous les avons regroupées par thèmes.

Social

- l'Agenda 21 de la commune de Bernex devrait mettre l'accent sur le respect des autres et prôner un comportement solidaire tout en luttant contre l'importation des comportements "urbains" néfastes à la campagne
- développer le sens du service au sein de la commune, favoriser les réseaux d'entraide
- développer des activités pour les jeunes désœuvrés, pour les responsabiliser
- créer un réseau de solidarité et d'entraide en permettant à des personnes disponibles d'aider des personnes âgées: bricolages, commissions, etc.

• *Enfance*

- ouvrir une crèche, créer un espace d'accueil pour la petite enfance
- accroître le nombre de place dans les cuisines scolaires.

• *Jeunes*

- ouvrir un local pour les jeunes avec la présence d'un adulte (travailleur social, éducateur de rue) Il ne faut pas seulement une structure, un lieu physique mais surtout un "concept"
- occuper les jeunes pour qu'ils ne versent pas dans la délinquance
- favoriser les valeurs de solidarité et de respect avec/auprès les jeunes
- organiser des campagnes de prévention de la violence à l'école primaire déjà

Troisième âge

- faire en sorte que les personnes âgées de Bernex puissent y terminer leurs vieux jours tout en restant intégrés dans la vie du village. Favoriser les initiatives qui permettent au 3ème âge de rester sur le territoire de la commune
- en général, ne pas isoler les personnes du 3ème âge
- créer un lieu (cantine) où les personnes âgées puissent se restaurer à des prix accessibles, ou collaborer avec un restaurant existant pour proposer des menus à prix réduits
- motiver des bénévoles pour transporter des personnes âgées de la commune
- disposer d'un arrêt TPG juste devant la fondation Bloch
- organiser plus d'activités pour le 3ème âge: thés dansants, fêtes, etc.
- faciliter l'accès des magasins pour les personnes âgées.

Circulation

- favoriser les cheminements pédestres
- aménager et entretenir les pistes cyclables et élargir celles qui sont trop étroites (par ex. entre Sézenove et Bernex)
- bus-navette qui relie les trois villages en boucle (voire également Confignon)
- les transports publics devraient devenir une réelle alternative à la voiture
- les habitants des villages sont trop tributaires de la voiture et les parkings dans les villages sont pleins
- favoriser le co-voiturage: la mairie fournirait des "bons de co-voiturage" incitatifs ou des rétrocessions sous forme d'allègement financiers

- réduire la vitesse dans les villages et sur le coteau, modérer le trafic
- sécuriser les sorties d'écoles

Circulation dans le village de Bernex

- créer une piste cyclable dans le centre de Bernex
- redonner la priorité aux piétons dans le centre de Bernex
- circulation des bus en sens unique dans le centre du village
- créer des places de stationnement, des bancs, planter des arbres dans le centre de Bernex
- mettre certaines rues à sens unique

Contacts autorités - habitants

- améliorer le contact entre les conseillers municipaux et la population
- rendre les informations concernant la commune plus accessibles, en particulier les P.V. du Conseil municipal. Expliquer à la population le contexte et les enjeux des décisions adoptées
- favoriser la concertation et la coopération entre la population et les autorités.

Développement économique

- favoriser l'installation et la présence de petits commerces et artisans (non polluants) dans les villages périphériques. La présence d'artisans permet aussi de fournir des places d'apprentissage et de lutter contre la mutation du village en "cité-dortoir"
- attirer des entreprises en créant une zone industrielle en bordure d'autoroute, en préférant la technologie de pointe
- augmenter les investissements pour promouvoir le développement économique de la commune dans le but de créer plus d'emplois
- instaurer une politique d'incitation, d'aide communale (allègements fiscaux) à la création de petits commerces de proximité, d'une épicerie par exemple. La situation à Lully et Sézenove fait que, actuellement, une famille a besoin de 2 voitures et doit se rendre à Onex ou à St Julien pour faire ses courses. S'il y avait une possibilité d'approvisionnement sur place, il y aurait aussi moins de voitures et de trafic automobile. Les commerces sont des lieux de rencontre et d'échange social privilégiés et sont des éléments importants de la cohésion sociale.

Aménagement du territoire et espaces verts

- mieux nettoyer les parcs
- favoriser le débat et l'information sur les questions d'aménagement du territoire
- préserver le caractère rural de la commune, limiter les constructions, le bétonnage des sentiers
- mettre à disposition des parcelles pour construire de petits immeubles de 2 étages sur rez, dans un style rural
- contrôler le développement des abords de l'autoroute pour qu'ils ne se transforment pas en banlieue commerciale
- aménager de nouvelles places de jeux pour les enfants, en particulier dans le Parc du Tibet
- il faut profiter de la présence de l'autoroute pour y développer une zone industrielle.

Vie rurale

- développer la sensibilisation des habitants concernant le rôle et le travail des agriculteurs

- les agriculteurs doivent se diversifier, par exemple exécuter des travaux d'entretien du paysage. Fournir un nouveau rôle à l'agriculture
- conserver l'agriculture traditionnelle et le bétail sur le territoire de la commune

Vie associative, sportive et communale

- trouver des locaux de réunion pour les 45 associations de la commune
- développer encore plus les manifestations organisées par la commune et mobiliser les habitants
- mieux soutenir le tissu associatif, encourager la participation de la population, renforcer une vie de village où les habitants s'investissent plus
- maintenir l'offre en activités sportives et s'assurer qu'elles sont économiquement abordables pour tous

Aide au développement et aux mouvements associatifs

- offrir un soutien logistique aux organisations œuvrant pour la promotion et la défense des droits humains: créer un espace pour déposer les dépliants, annoncer les campagnes, faciliter la participation à des manifestations, etc.
- améliorer l'aide au développement en s'appuyant sur les habitants de la commune déjà impliqués dans ce domaine (comme alternative au soutien par l'entremise de l'association des communes genevoises)

Environnement et énergie

- il n'y a qu'un conseiller administratif qui soit actif en matière d'environnement et il semble qu'il agisse "en solo", il pourrait davantage s'appuyer sur les différentes associations qui apprécient sa politique de manière à créer un véritable réseau
- en matière de déchets, la politique en place est appréciée mais il faudrait aller encore plus loin et informer les nouveaux habitants, former les concierges, etc.

Logements:

- proposer des logements à prix modérés pour les jeunes qui souhaitent rester sur la commune

Divers

- organiser à nouveau un marché dans le centre de Bernex
- aide aux commerces, bistrotts etc. qui souhaitent s'implanter sur le territoire de la commune

FLM / 3.10.02